

VOYAGES À L'ÉTRANGER : INDIVIDUELLES ACCIDENT ET RC

Maîtriser les garanties liées aux voyages à l'étranger

Présentiel - Niveau Perfectionnement



PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Individuelle accident

Les événements garantis

L'accident lors d'un voyage en transport à l'étranger

- Les conditions d'application de la garantie en cas d'IPP
- Les conditions d'application de la garantie en cas de décès
- La disparition de l'assuré
- Les exclusions de garanties

L'accident corporel pendant la durée du séjour

- Les assurés majeurs
 - Indemnisation en cas de décès
 - Indemnisation en cas d'IPP
- Les assurés mineurs
 - Indemnisation en cas de décès
 - Indemnisation en cas d'IPP
- Le barème d'invalidité
- Le non cumul des indemnités
- Le calcul de l'indemnisation en cas d'IPP
- Les obligations de l'assuré en cas de sinistre

2. Responsabilité civile à l'étranger

Contrat RC vie privée

Objet de la garantie et limitations

Mise en oeuvre de la RC

Durée de la garantie

Exclusions de la garantie

Documents nécessaires à l'instruction et la gestion du dossier

Contrat RC vie privée et RC locative

Champ d'application

Mise en jeu de la garantie RC

Exclusions de la garantie

La transaction

La reconnaissance de RC

Procédure et recours

Inopposabilité des déchéances

Actions en remboursement

Documents nécessaires à l'instruction et la gestion du dossier

Cas du cumul d'assurances de RC

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Exemples concrets
- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage
- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants

REMARQUES

Pour toute question d'ordre logistique, votre interlocutrice se tient à votre disposition : Joséphine MERCIER, inter@af2a.com

Pour toute question d'ordre pédagogique, vous pourrez recontacter votre formateur pendant 2 mois via cette adresse email : formateur@af2a.com pour lui poser une question portant sur le contenu de votre formation

REF : MAAV
DOMAINE : Assistance / Affinitaire
DURÉE : 14 heures
MODALITÉ : Présentiel
NIVEAU : Perfectionnement
FORMATEUR : Expert du domaine ayant une véritable pratique terrain

PUBLIC :
Intermédiaires, collaborateurs de compagnies d'assurances et d'assistance, services commerciaux, de gestion ou plateformes sinistres
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :
distinguer les différentes garanties proposées pour un voyage à l'étranger
maîtriser les mécanismes de l'individuelle accident et de la responsabilité civile à l'étranger

PRÉREQUIS :

aucun

PRIX :

960 euros HT déjeuner offert

PROCHAINES FORMATIONS

DATE

VILLE

